Nom: AZAOUM
Prénom: JANCI
Numéro national :
Adresse: luc de Courtrai, 68, a 1080
1 lists do marker (
1. Liste des mandats, fonctions et fonctions dérivées visées aux articles 2 et 3 (énumération) 1
Echevin des sports et de la ponticipation
FONCTIONS
- Prisident ASBL Rolenbeck- Sport.
TOTAL TODA TOTAL SPORT
FONCTIONS DÉRIVÉES

¹ y compris pour ceux pour lesquels un congé politique a été obtenu

2. Rémunérations et avantages de toute nature ² qui découlent des mandats visés aux tirets 1^{er} à 5 ³ et 7 de l'article 3, § 1^{er}, alinéa 2, des fonctions dérivées de ces mandats visées au 6^{ème} tiret de l'article 3, § 1^{er}, alinéa 2 ⁴, accompagnées des fiches fiscales

RÉMUNERATIONS	MONTANTS
	6385.89
Edeirn Présidet Dolenberk-Sport	00
	100
AVANTAGES DE TOUTE NATURE	
AYANTAGES DE TOUTE NATURE	MONTANTS

- d'un mandat électif européen, fédéral, communautaire, régional et bicommunautaire ou communal;
- d'un mandat exécutif;
- d'un mandat au sein d'une instance internationale;
- 4. d'un mandat au sein d'un organisme public fédéral, communautaire, régional, bicommunautaire ou local ;
- 5. d'un mandat ou d'une fonction au sein de toute autre structure publique ou privée, soumise à la législation sur les marchés publics ;
- d'un mandat dans toute structure, publique comme privée, exercé sur désignation du Gouvernement et/ou du Collège réuni pour les y représenter.

² On entend par « avantages de toute nature », les avantages imposables en vertu du Code des impôts sur les revenus, soit les avantages imposables perçus du chef ou au titre de l'activité professionnelle.

Impossores perços du cher du su cité de la curvite professionnene.

3 Il s'agit du montant brut en euros de toutes les rémunérations, indemnités, en ce compris les indemnités pour fonctions spéciales, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature découlant de l'exercice :

électives ou non

	titre privé, en ce compris celles exercées en société (énumération)	
AUTRES ACTIVITÉS EXERCÉES À TITRE PRIVÉ		
Ancher.		
HALLAN		

4. Rémunérations perçues pour l'exercice d'une fonction visée au 5ème tiret de l'article 3, § 1er 5, et les rémunérations ⁶ perçues pour l'exercice d'une activité reprise sous le littera b) ⁷ pour la période correspondant à l'exercice fiscal qui précède la déclaration 8

MONTANTS
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
1400000
MONTANTS
1
1

Fait à Pouxelles	1e 13 3) 2009
Nombre d'annexes :	
Signature	
A A	

⁷ autres activités exercées à titre privé, en ce compris celles exercées en société.

- pas de rémunérations ;

- de 1 à 499 euros bruts par mois ;

- de 500 à 1000 euros bruts par mois ;

de 1001 à 5000 euros bruts par mois ;

- de 5001 à 10000 euros bruts par mois ;

³ Il s'agit d'un mandat ou d'une fonction au sein de toute structure, publique ou privée, soumise à la législation sur les marchés publics.
4 Tout revenu qui n'est pas perçu sur une base régulière est calculé sur une base annuelle, divisé par 12 et placé dans l'une des catégories de

Seules les catégories de revenus suivantes, exprimées en euros bruts, sous déduction des frais professionnels fiscalement admis :

⁻ plus de 10000 euros bruts par mois, montant arrondi à la dizaine de milliers d'euros la plus proche.